

ECLAIRAGES



Mars 2012

N°28

7^e année

Editeur responsable : Yannic PIELTAIN

Rue de l'Evêché, 5
5000 Namur

Publication trimestrielle
Bureau de dépôt : 5000 Namur 1

Bulletin périodique du SeDEF
Namur-Luxembourg
Rue de l'Evêché, 5
5000 NAMUR





Le mot du vicaire épiscopal

L'antique tradition du Carême nous achemine vers les fêtes pascales en orientant notre "entraînement", comme le dit sportivement la liturgie, vers trois secteurs privilégiés.

Le premier est celui de la prière.

Nos multiples activités nous imposent souvent de ne réserver à la prière que le service minimum.

Le temps du Carême peut nous aider à y consacrer un peu plus de temps.

Bien sûr, tout le monde sait que ce qui compte, ce n'est pas le nombre de minutes passées à prier, mais bien le cœur que l'on y met : mieux vaut prier un seul "Notre Père" par jour, mais de bon cœur, plutôt que de s'enfiler psaumes, cantiques et chapelets comme une moulinette. On a toujours enseigné cela dans l'Église, même pendant les périodes les plus lugubrement piétistes.

Mais il demeure que nous sommes des êtres spatio-temporels : le philosophe Henri Bergson écrivait, dans un bel axiome, que la durée est l'étoffe même de l'être.

Dès lors, si nous pouvons donner quelques minutes de plus pour la prière, tant mieux!

En outre et surtout, la prière est un des rares lieux où nous pouvons être vraiment nous-mêmes.

Contrairement à ce qui se passe très souvent dans nos vies, quand nous prions, nous n'avons rien à vendre, rien à donner, rien à faire paraître, rien à cacher, rien à prouver. Nous savons que Celui auquel nous nous adressons nous connaît mieux que nous ne nous connaissons nous-mêmes : nous n'avons donc pas à nous refaire une beauté ou à nous donner un coup de peigne avant de Lui parler et de L'écouter.

En cela, l'acte de prier est puissamment libérateur.



Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

Le deuxième secteur est celui du partage.

Il nous ouvre à autrui, sans attendre de voir des humains qui meurent de froid dans la rue. Il ouvre nos coeurs à toute détresse, qu'elle soit grave ou minime.

Le partage de nos biens, de nos capacités, de nos talents, de notre temps, de notre affection peut faire que le soleil se lève dans des vies de grisaille ou dans des yeux éteints.

Et ce partage nous libère de notre superflu.

Le troisième secteur est celui du jeûne.

Il ne s'agit pas d'abord de privations de nourriture, souvent vécues jadis de façon formelle, scrupuleuse, légaliste, voire pharisaïquement ostentatoire.

Il s'agit surtout de nous désencombrer de ce qui nous lie, nous enchaîne, nous rend quelque part un peu esclaves : alcool, drogue, tabac, télévision, internet, gsm, fax, sicav, cotations en bourse, agences de notation et tant de laisses qui font de nous des petits toutous bien obéissants, tendant la papatte pour recevoir la pâtée. Comme la prière et le partage, le jeûne est libérateur.

Avec un peu d'audace, osons proposer cette triple démarche libératrice dans nos Ecoles.

Ce n'est pas ringard. Au contraire, c'est un peu révolutionnaire si l'on se rappelle que la conquête de la liberté est au cœur de tout processus de révolution.

Dans une belle hymne liturgique pour le temps du Carême, Didier Rimaud écrivait :

*"Et Dieu vous convoque à l'oubli
De ce qui fut vos servitudes".*

*Voilà qui, bien des semaines avant la fête de la Résurrection,
nous fait déjà entrevoir le brasillement de la Nuit pascale.*

Abbé Henri GANTY
Vicaire épiscopal

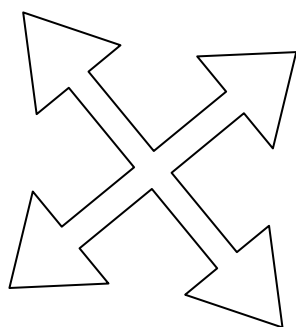


Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

Editorial

Cette année scolaire a débuté avec plusieurs missions demandées aux Diocèses par la Fédération. Nous pouvons fin de ce deuxième trimestre tirer un premier bilan positif..



SIEL - PRIMVER

Après avoir freiné l'adhésion de nos écoles au processus SIEL-PRIMVER, la Fédération a pu obtenir aujourd'hui l'assurance, grâce au programme JANUS, que nos directions puissent toujours utiliser à l'avenir Proeco comme logiciel de gestion administrative. L'objectif est donc tout autre aujourd'hui puisqu'il vise désormais à inciter toutes nos écoles à s'inscrire dans la mise en œuvre des applications SIEL et PRIMVER...et cela, dans un délai les deux ans.

Ces écoles devraient pouvoir bénéficier ainsi des simplifications administratives engendrées par l'application.

En ce qui concerne le diocèse, nous pouvons nous réjouir que depuis le début de l'année, près de la moitié des écoles fondamentales ont ou vont participer à une séance d'information organisée par les représentants de la Communauté Française.

Il n'est pas trop tard pour les autres. Les écoles qui souhaiteraient encore rejoindre leurs collègues peuvent se manifester auprès d'Emmanuelle Havrenne, Secrétaire Générale du SeGEC
(emmanuelle.havrenne@segec.be)

Merci déjà à toutes celles qui, en pionnières, se sont lancées dans l'aventure !

PSYCHOMOTRICITE

Les négociations sectorielles ont débouché dernièrement sur l'octroi de périodes de psychomotricité supplémentaires pour permettre à chaque école de bénéficier de 2 périodes par classe sur base de la population scolaire au 30/09/11.

Les Commissions zonales seront à la manoeuvre pour la répartition de ces périodes (postes, P.O. porteurs...)

Afin de travailler le plus efficacement possible, les représentants directeurs des Entités à Coluna ont été sollicités pour collecter les informations les plus complètes possibles. Le SeDEF se veut également disponible pour rencontrer les Entités lors de leur prochaine réunion afin de partager les difficultés locales.

Les réunions de CZGE ont lieu généralement au mois d'avril. A l'heure où nous rédigeons ces lignes, les dates n'ont pas encore été fixées.

Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

CYBERCLASSES

Début septembre, la Fédération faisait le constat que seulement 20% des PO s'étaient engagées dans l'informatisation de leur école. La date du 30 juin 2012 marquait pourtant l'échéance de rentrée des dossiers. Avec le soutien de Denis Vellande, Détaché pédagogique pour la FédEFoC et Média Animation et avec l'appui des conseillers cyberclasses de la RW, nous entamons alors une série de réunions d'informations pour convaincre les directions de l'allègement des procédures de rentrée des demandes et de l'intérêt de bénéficier d'un matériel informatique pour un très faible investissement. Aujourd'hui il reste seulement une dizaine d'écoles ou d'implantations qui n'ont pas encore rentré leur demande. Nous les contacterons une à une prochainement pour apporter un éventuel soutien si cela s'avère nécessaire. Afin d'outiller maintenant les écoles au niveau pédagogique et d'apporter notre petite pierre à l'édifice, nous avons sollicité Olivier Maissin (enseignant détaché dans les écoles de Neufchâteau et de Libramont) pour partager ses compétences. Une revue "Ensemble" sur le sujet est en préparation. La Focef planche également pour l'instant à de possibles formations des enseignants.

Sachez également que Denis Vellande (d.vellande@media-animation.be) reste disponible à toute école qui souhaiterait mener une réflexion dans le domaine ainsi qu'à toute direction qui rencontrerait des difficultés dans l'avancement de son projet cyberclasse.

REPLACEMENT DE DIRECTIONS

Au SeDEF, nous avons effectué une analyse concernant l'âge de nos directeurs d'école. Cette analyse vise avant tout à aider les P.O. à anticiper si nécessaire. Savez-vous qu'aujourd'hui 46 directions sur 155 ont plus de 53 ans. Nous devons donc être attentifs à cet état de fait. Chaque P.O. doit toujours être prêt à se poser les questions suivantes :

- Sommes-nous prêts à aborder un éventuel changement de direction ?
- Sommes-nous au clair avec la procédure légale ?
- Existe-t-il des candidats ? Comment se préparent-ils à la fonction ?
- Quel profil et quelle mission souhaitons-nous pour la direction ?

Le SeDEF se prépare aujourd'hui à pouvoir accompagner un P.O., le cas échéant . Avec l'Inspection Episcopale et les Conseillers Codiec et en collaboration Sophie De Kuyssche, directrice du service P.O. au SeGEC, nous préparons activement deux réunions à l'attention des Pouvoirs Organisateurs. Ces réunions aborderont le volet sous l'angle de la lettre de mission, pierre angulaire de la collaboration entre un Pouvoir Organisateur et sa direction.



*Yannic PIELTAIN,
directeur diocésain
pour le fondamental*

Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

Pâques : Un regard neuf

Chaque être porte en lui-même une part de résurrection.
Chaque être peut nous enrichir,
à condition de plonger en lui
dans ce qu'il y a de beau, de meilleur,
de lumineux, de divin.

Malheureusement, nous épluchons
d'abord les ténèbres de l'autre.
Et nous en restons là.
Le Christ est là, dans chaque être,
enfoui, prêt à se faire reconnaître,
et nous passons sans le voir.
Nous manquons la rencontre souvent,
pris par notre égoïsme, nos refus,
nos barrières, nos intolérances, nos rejets.
Nous avons besoin de demander
dans notre prière le regard du Christ.
Il plongeait dans les êtres avec une telle intensité,
une telle fraîcheur, une telle nouveauté,
que personne n'oubliait jamais ce regard.
Et en vivait.

Le Christ ressuscité a besoin de notre regard
de tendresse et de miséricorde
pour aborder chaque être.
Plonger dans ce que chaque personne a de meilleur,
c'est recevoir une parcelle
de la lumière du Ressuscité



Guy Gilbert

SUBVENTIONS MATERIEL SPORTIF OU DE PSYCHOMOTRICITE

RAPPEL

Il nous a paru opportun de rappeler dans notre revue Eclairages une circulaire parfois oubliée des anciens directeurs ou méconnue des nouvelles directions.

Un arrêté du Gouvernement de la Communauté Française établissait en 2003 la possibilité d'une subvention importante pour une école qui souhaitait acquérir du matériel de psychomotricité.

Le 27/04/2011 la circulaire 3535 consacrait une adaptation de cet arrêté.

Les points forts de cette réforme étaient les suivants :

- augmentation du taux de subventionnement de l'achat de matériel sportif destiné à la psychomotricité (le taux de 60% est porté à 75% et celui de 75% est porté à 90%)
- augmentation du plafond de 1.250 euros à 2.500 euros ;
- possibilité de subventionner au même taux que l'achat de matériel destiné à la psychomotricité, l'achat de matériel sportif.

Désormais, les implantations scolaires de l'enseignement fondamental introduisant une demande peuvent bénéficier d'une subvention tant pour acheter du matériel destiné aux séances de psychomotricité que du matériel sportif.

- Qui demande la subvention ? Le Pouvoir Organisateur
- Objet de la subvention : Comme précédemment, le **choix du matériel de psychomotricité** pouvant être subventionné sera laissé à l'appréciation du Pouvoir



organisateur. Attention, sont **exclus** les équipements et accessoires d'une utilisation de courte durée, les équipements personnels, le matériel à finalité sécuritaire, les frais de transport, de montage et de fixation du matériel, le matériel d'évaluation et de suivi de l'entraînement.

- Montant de la subvention : Le montant de la subvention a été porté à **75%** de la valeur de l'achat du matériel subventionné, TVA comprise.

*Pourront toutefois bénéficier désormais d'un taux de **90%**, TVA comprise :*

- *les implantations en encadrement différencié ;*
- *les implantations scolaires qui comptent un nombre d'élèves dans l'enseignement maternel inférieur à 26 élèves;*
- *les implantations scolaires pour lesquelles le Pouvoir organisateur s'engage à mettre le matériel subventionné à disposition d'activités extrascolaires organisées dans leurs locaux.*

Le contrôle de cette mise à disposition sera effectué par des Inspecteurs de l'Administration du Sport.

4. Comment introduire une demande ?

- La demande de subvention est introduite auprès de la Direction Générale du sport, Service des Subventions, du Ministère de la Communauté française (Boulevard Léopold, II 44 à 1080 Bruxelles). Elle est accompagnée d'une liste de matériel et d'une ou plusieurs offres de prix.

- Dès réception de la demande de subvention, la Direction Générale du Sport transmet au demandeur de la subvention un accusé de réception avec un numéro de dossier.

Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

- A dater de l'envoi de l'accusé de réception, le Ministre ayant le Sport dans ses attributions informe, dans un délai de trois mois, le demandeur de la suite donnée à sa demande.

5. Délai d'introduction de la demande de subvention

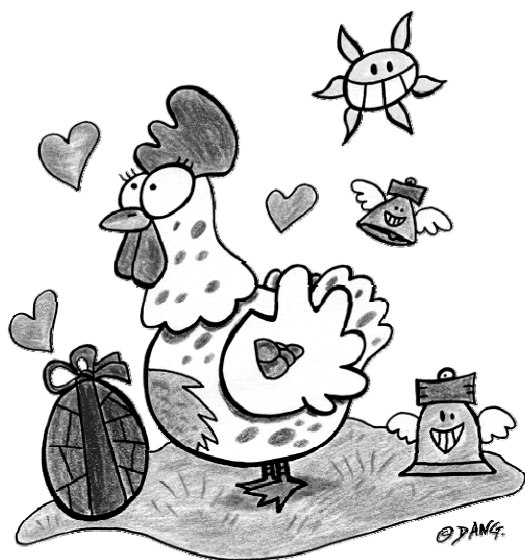
Toute demande de subvention doit parvenir au plus tard le 15 novembre de chaque année ! (Mais *le plus tôt est le mieux dès lors qu'un budget limité est consacré chaque année à ce processus*)



Contacts utiles

Direction générale du Sport
Mme Claudie BIDAINE
Tél. 02 - 413.28.52

Circulaire 3535 (formulaires et informations complémentaires)



Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

Conseil pédagogique

Mission « langues modernes »

Concertations de maitres de langues modernes

- Les enseignants des écoles de votre PO, de votre entité, se concertent régulièrement.
Si vous le jugez opportun, n'hésitez pas à me contacter pour un accompagnement.

- Si vous souhaitez que le maitre spécial de langues modernes dans votre école ou tout autre enseignant en charge d'un tel cours puisse(nt) rencontrer d'autres enseignants afin de se concerter, parlez-en en entité de directeurs, avec quelques collègues ; contactez-moi, si besoin,
pour affiner le projet,
pour soutenir le lancement de ces concertations,
pour ...

Apprendre une langue - S'éveiller aux langues Apprendre dans une langue

- Voilà des axes d'apprentissage qui sont développés en Communauté française.
- Vous souhaitez être informé(s) sur ces différentes possibilités ?
 - Parlez-en en entité de directeurs, ou avec quelques directeurs...
 - Parlez-en en équipe éducative...
 - Contactez-moi.
 - Réservez trois heures pour une telle approche.
- Vous développez, ou envisagez de développer des actions d'éveil aux langues, voire d'éveil aux langues et aux cultures... n'hésitez pas à demander de l'aide.

Quelques liens utiles

Éveil aux langues :

<http://www.enseignement.be/index.php?page=24987&navi=412>

Éveil aux langues et aux cultures :

<http://www.enseignement.be/index.php?page=24435>

Les nouveaux documents pour 2012-2013 :

<http://www.enseignement.be/hosting/circulaires/documents.php>

Circulaires 3871 (partenariat avec l'Espagne), 3883 (Chine),
3885 (Grèce), 3886 (Roumanie), 3887 (Portugal),
3889 (Maroc)...

Personne de contact

Myriam SCOYER

Conseillère pédagogique – mission spécifique
« langues modernes »

myriam.scoyer@secec.be

02/ 256 71 16 ou 02/ 256 71 26 ou 0478/ 611
323 ou fax. 02/ 256 71 29

Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

Et l'informatique ?

Le travail de mise à jour des données du diocèse est en voie d'achèvement. Merci au passage à Infodidac, en la personne de Vincent Thiry, d'avoir encore simplifié l'encodage et la synchronisation de toutes les « Fiches Communes », même si de petits soucis de lien sont apparus çà et là. Cela va permettre d'avoir les renseignements précis sur les personnes qui collaborent à la bonne marche de l'enseignement libre. Merci encore à tous.

Pour les écoles qui n'ont pas répondu, **nous ne pourrions garantir l'exactitude des renseignements que nous possédons et donc que nous transmettons...**

Dans ProEco vous pouvez si vous voulez, réaliser la fermeture et l'ouverture d'année scolaire

- ✚ Dès que vous estimez ne plus avoir besoin de l'année scolaire passée (2009-2010), vous pouvez effectuer "La clôture d'année scolaire " (Vous fermez ainsi l'année scolaire précédente.) **après avoir réalisé une sauvegarde.**



- ✚ Préparer "L'ouverture d'année scolaire "
- ✚ Effectuer "L'ouverture d'année scolaire " (Après cette ouverture, le travail sur deux années redevient possible) **après avoir réalisé une sauvegarde.**
- ✚ Vérifier fonctions et absences des enseignants en vue du calcul des anciennetés avec le logiciel HID.
- ✚ Vérifier les élèves qui pourraient être en dérogation ou en maintien l'année scolaire prochaine.
- ✚ Vérifier que les fiches des élèves qui ont un cours de seconde langue sont bien complétées afin que les attestations de seconde langue soient correctes en fin d'année et que l'historique de ces élèves se complète bien.



Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

D'autre part, beaucoup d'entre vous ont participé à la réunion d'information sur le projet « *JANUS* ». Pour rappel, il s'agit de se préparer à répondre aux exigences concernant la « *Protection des données personnelles et de la sécurité informatique.* »

Il faut savoir, en effet, que des accords sont intervenus entre la communauté française et la fédération pour que la passerelle entre ProEco et Siel (base de données du ministère) soit effective. Cette interface permettra un transfert de données « automatique » entre les deux bases. Cela implique, bien sûr, un surcroît de précautions quand à la confidentialité des données que nous manipulons dans ProEco. Vous avez déjà remarqué que depuis le 25 janvier 2012, ProEco a été modifié pour gérer cette sécurité nécessaire (nouveau(x) mot(s) de passe obligatoire(s) et incitation à gérer les différents niveaux de confidentialité : qui peut avoir accès à telle ou telle données, en consultation ou en modification,...

Je vous renvoie aussi au mail envoyé par *infodidacProEco@yahoogroupes.fr*; de la part de; *Philippe Van Roy* (vp@infodidac.be) le 01/02/2012

A ce propos, je me réjouis de vous avoir souvent « ennuyés » avec ma manie des sauvegardes, c'est tellement important d'avoir l'esprit tranquille à ce sujet !!!



Que le printemps qui arrive vous soit doux et harmonieux...

Michel Florkin



Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

DES ECHOS DU CODIEC

Ca y est ! Depuis ce 1er janvier 2012, le CoDiEC « nouveau » est sur les rails !

Dans notre dernier numéro, nous publions la liste complète des membres qui représentent *pour 4 années votre Entité*. Après avoir remercié les membres démissionnaires, les nouvelles chambres luxembourgeoises et namuroises ainsi que le Conseil d'Administration se sont réunis pour se fixer les objectifs des 4 prochaines années.

Mais l'histoire n'est pas finie... car le CoDiEC, c'est vous !

En effet, le CoDiEC n'est en effet que l'émanation de notre offre d'enseignement libre catholique dans le Diocèse de Namur-Luxembourg. Et à ce titre, il est une interface indispensable entre les écoles et le SeGEC.

Aussi, il est important pour remplir ce rôle de travailler la communication !

- Nous débutons par exemple toujours une réunion du Codiec par l'actualité politique relayée par Sophie de Kuysche (Directrice du Service P.O. au SeGEC). Ceci permet à chacun de mieux comprendre, d'anticiper, de réagir en fonction de notre identité luxembourgeoise, namuroise, rurale ou plus urbaine...
- Viennent ensuite les informations des représentants, les demandes, les points d'inquiétude éventuels. Ces points, après débats, seront portés par nos 6 représentants à l'A.G. du SeGEC.

Pour que ce système fonctionne bien, il est important de coordonner nos calendriers de réunions.

Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

- Les réunions des chambres précèdent toujours une réunion de C.A. qui, elle-même se déroule quelques jours avant une réunion de l'Assemblée Générale du SeGEC.

- Dès lors, et pour compléter la cohérence de ce processus, **une réunion d'Entité sera elle aussi, et quand cela est possible, avantageusement fixée avant une réunion CoDiEC. Le représentant pourra ainsi se faire l'écho des préoccupations des écoles de l'Entité.**

C'est dans ce contexte et avec cet objectif que nous avons voulu dans ce numéro d'Eclairages vous soumettre le calendrier coordonné des réunions CoDiEC et SeGEC. A vous de voir dans quelle mesure vos réunions d'Entité pourront à l'avenir s'intégrer harmonieusement afin que la communication puisse être la plus efficace possible !

Yannic Pieltain
Directeur du SeDEF
Philippe Englebert
Directeur du SeDESS

Mars 2012						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			01 AG Segec			
			08 CODIEC Elargi Prépa Congrès			
12	13	14	15	16	17	18
19 Zone Fond Namur (10% des 10%)			22 CA SeGEC	23 COZO Sec Lux		

Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

Avril 2012						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						01
						08 Pâques
			12	13	14	15
		18 CA Codiec Nalux à Namur				
		25 09h : 10% des 10% Spéc.	26 CA SeGEC			

Mai 2012						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	01 Fête du travail	02 AG Codiec Nalux à Marche avec G. Guelderslagh				
07 Codiec Lux	08	09 Codiec Na	10 AG Segec	11 COZO Sec Lux	12	13
14						
21	22 Zone Fond Namur					27 Pentecôte
28			31 CA SeGEC			

Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

Juin 2012						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			07			
			14			
			21			
25	26	27	28 CA SeGEC	29	30	

Septembre 2012						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
03	04	05	06 CA SeGEC	07	08	09
17 Codiec LUX	18	19 Codiec Na	20 AG Segec	21	21	23
			27			

Octobre 2012						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			11 CA SeGEC			
				19 20 Congrès 2012		
22 Codiec LUX	23	24 Codiec Na	25 AG Segec	26		

Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

Novembre 2012						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			01			
			08			
12	13	14	15 CA SeGEC	16		

Décembre 2012						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
10	11	12 COZO Sec Namur	13 CA Segec	14	15	16

Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

Et si l'on introduisait la différenciation!

L'école des animaux

Un jour, les animaux décidèrent qu'ils devaient faire quelque chose d'héroïque pour faire face aux problèmes d'un monde nouveau. Alors ils organisèrent une école. Ils mirent au point un programme d'activités incluant la course, le "*grim page*", la natation et le vol. Pour simplifier l'administration du programme, tous les animaux durent choisir toutes les disciplines.

Le canard excellait en natation; il surpassait même le professeur. Mais il eut des notes à peine passables pour le vol et se montra très médiocre en course. Il dut donc abandonner la natation et s'entraîner à la course après la classe. A ce régime, ses palmes s'usèrent à un point tel que d'excellent en natation, il devint moyen. Mais, puisque sa moyenne à l'école était encore acceptable, personne ne s'en soucia davantage... sauf le canard.

Le lapin, qui avait pourtant commencé bon premier de sa classe à la course, ne tarda pas à faire une sérieuse dépression nerveuse après quelques essais en natation.

L'écureuil, bien qu'excellent grimpeur, développa d'énormes frustrations dans les cours de vol parce que son professeur l'obligeait à s'envoler en décollant du sol, et non en se laissant planer du haut de l'arbre. Plein de crampes et d'ankyloses, il écopa finalement d'une note "C" en "*grimpage*" et d'une note "D" à la course.

L'aigle, un enfant à problèmes, fut très sévèrement réprimandé. Dans les cours de "*grimpage*", il surpassait certes tous les autres. Mais voilà, il avait une façon bien à lui d'atteindre le faite de l'arbre, et il tenait à cette façon.

A la fin de l'année, une anguille anormale, capable de nager excessivement bien, de courir aussi, de grimper et de voler un peu, récolta les plus hautes notes et fut déclarée le phénix de la classe.

Toutefois, les chiens de prairie demeurèrent en dehors de l'école et combattirent le système en s'attaquant aux taxes. Tout cela parce que l'administration refusait d'ajouter des cours de creusage et de camouflage au programme de l'école. Ils mirent leurs enfants en apprentissage chez le blaireau et se joignirent plus tard aux hamsters et aux taupes pour fonder une école indépendante.

Auteur inconnu

DATE A RETENIR

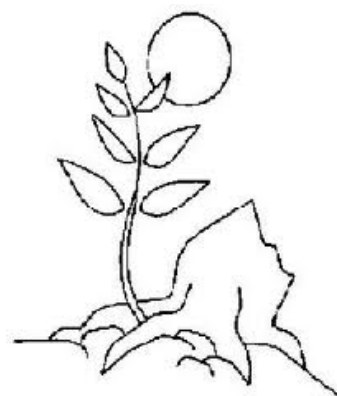
Le Directeur Diocésain ainsi que les membres du collectif de pastorale scolaire de Namur-Luxembourg invitent toutes les directions des écoles fondamentales à une matinée de réflexion sur la pastorale scolaire.

« Pour une rentrée 2012 *plus pastorale* dans mon école... »

Cette matinée aura lieu

le mardi 8 MAI 2012 de 9h00 à 13h00

au CENTRE CULTUREL DE MARCHE-EN-FAMENNE



La matinée sera rehaussée par l'intervention du Père Charles Delhez, rédacteur en chef de la revue Rive Dieu

Une invitation vous sera envoyée prochainement.

LA CHRONIQUE DE MARJORIE

En ce début d'été, pas moyen d'inviter quiconque à un barbecue. Plus personne n'est disponible. La vague des communions ainsi que la déferlante fête des pères/mères et même celle des non-parents est pourtant passée. Oui mais... C'était sans compter les fêtes d'école. Eh oui, revoilà cette fameuse période où les instituteurs doivent trouver mille et



Marjorie,
chroniqueuse qui a
compté qu'en classe verte,
les instits auront à gérer
1000 chaussettes dans les
valises!

une astuces pour 1) inventer une idée géniale qui n'a pas encore été exploitée, 2) trouver les moyens de la réaliser sans subsides (les derniers sous de la classe ayant été investis dans les cadeaux de fêtes des pères/mères), et 3) ne compter que sur soi-même (on ne sait jamais que la collègue avec qui on avait tout pré-organisé se retrouve à l'hôpital pour une péritonite aiguë alors que c'est elle qui a la clé de l'armoire où sont stockées les matières premières servant à confectionner les costumes). Il faut donc une bonne dose d'imagination (mais si, tout le monde comprendra que vous êtes déguisées en fleurs avec vos bonnets de bain jaunes sur la tête!), de la bonne humeur (comment ça ton papa qui avait promis de nous apporter la sono ne peut pas venir?) et surtout beaucoup de patience (les enfants, je vous demande, pour la trentième fois, d'écouter la musique pour savoir à quel moment vous commencez à frapper sur vos fûts). Franchement, j'ai l'air de bouder mon plaisir mais, en fait, je suis en admiration. Et pas juste devant ma fille qui est sur scène avec deux claves en main. Oui, évidemment, elle a

un meilleur rythme que les autres et un plus beau sourire (oui, même sans les dents de devant!) et le t-shirt blanc uni, ça lui va trop bien! Non, je suis en admiration devant les membres du personnel de son école. De la concierge au directeur, en passant bien sûr par un corps enseignant et surveillant hors du commun, tout le monde a uni ses forces pour faire de cette journée un moment de partage, de joie et de bonne humeur. Des flash-mobs super sympas ont même été organisés au milieu de la cour pour faire danser parents, enfants, tout le monde en même temps. Cela a l'air mielleux, dit comme ça, mais quand on sait que l'année dernière, des petits malins se sont laissé enfermer dans l'école afin de voler la recette de la fête, je vois cela d'un tout autre œil. Je vois des gens qui ne se laissent pas démoraliser, qui se battent pour nos enfants et qui vont de l'avant. Quand certains reçoivent des tableaux électroniques, d'autres rêvent d'avoir un tableau tout court. Ou des craies. Ou encore un local décent dans lequel le plafond ne menace pas de s'effondrer à tout moment. Bref, ces gens-là sont les héros des temps modernes et il serait temps que tout le monde les voie comme tels. Alors, qu'est-ce qu'on dit? Merci, Supers Instits!

marjorie@femmesdaujourd'hui.be

Coordination Anne Daix / Texte Christelle Gilquin,
Véronique Gilon, Laetitia Van Impe et Marjorie Elich /
Photos Corbis et L. Bazzoni

24-2011) Femmes d'Aujourd'hui) 7

éclairages



Table des matières

LE MOT DU VICAIRE ÉPISCOPAL.....	2
EDITORIAL	4
PÂQUES : UN REGARD NEUF	6
SUBVENTIONS MATERIEL SPORTIF OU DE PSYCHOMOTRICITE	7
CONSEIL PÉDAGOGIQUE.....	10
MISSION « LANGUES MODERNES ».....	10
ET L'INFORMATIQUE ?.....	12
DES ECHOS DU CODIEC.....	14
ET SI L'ON INTRODUISAIT LA DIFFÉRENCIATION!	19
LU POUR VOUS.....	22
TABLE DES MATIÈRES	23

Eclairages

Bulletin périodique
du SeDESS
Namur-Luxembourg

Mars 2012